



Direction Générale des Services

Secrétariat Général

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DE SAINT-ESPRIT

Objet : convocation

N/Réf. : F M T/P F/V M-F/12/21/94

Saint-Espirit, le 02 Décembre 2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir prendre part à la séance du conseil municipal qui se tiendra le **jeudi 09 Décembre 2021 à 17H00 en Mairie, salle des délibérations**, suivant :

L'ORDRE DU JOUR :

1. Présentation du dispositif service civique international au Bénin par la CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique),
2. Procès-verbal de la séance du 21 octobre 2021,
3. Compte rendu des délégations du Conseil Municipal au maire en vertu de l'article L.2122.2-22 du CGCT,
4. Attribution d'une subvention complémentaire 2021 à la Caisse des écoles,
5. Attribution d'une subvention complémentaire 2021 au C.C.A.S.,
6. Décision Modificative n°2 du budget 2021,
7. Mise en œuvre du dispositif de vidéo-verbalisation,
8. Présentation du rapport social unique 2020,
9. Cession par la commune des logements évolutifs sociaux au quartier Régale,
10. Renouvellement de l'adhésion de la ville à A.N.D.E.S. (Association Nationale Des Elus en charge du Sport),
11. Informations diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Michel TIRAULT

NB : Je vous rappelle que conformément aux dispositions du règlement intérieur du conseil municipal :

- Les dossiers relatifs à l'ordre du jour sont consultables au secrétariat général de la Mairie.
- Vous avez la faculté de transmettre à la Direction Générale des Services trois jours francs avant la séance toutes questions écrites portant sur un sujet d'intérêt local.